

Ci-dessous. Lettre du 11 Février 1934. Anticipe de 17 jours la mise en demeure de la Mairie de Montesarchio. Leopoldo était donc informé de ce qui se tramait.

Nicolas doit faire des travaux dans une construction croulante, son statut militaire lui interdit de procéder à un prêt privé, il demande à titre exceptionnel le versement anticipé de sa prime de confirmation qu'il devrait recevoir le 9/8/1934. Il recherche donc un auto financement. Il signe Garde Forestier à cheval.

Une remarque : peut-on considérer la mise en demeure de la Mairie comme un coup de pouce de confirmation ? Non car le Maire est un Asupino, et qu'un membre de cette famille a maintenu l'accusation qui a conduit Nicolas en prison.



AL COMANDO DELLA VI LEGIONE
MILIZIA NAZIONALE FORESTALE

F I R E N Z E

Il sottoscritto Milite RICCI Nicola, ascritto al Numero 2542 di Matricola ed in servizio presso la Stazione di Città della Pieve, dovendo sopportare delle spese per restaurare un fabbricato crollante di sua proprietà sito nel proprio paese di nascita, ed essendosi tale operazione resa urgente, per non ricorrere a prestiti privati contrari alle disposizioni contenute nel Regolamento per l'Arma, si rivolge rispettosamente a Codesto Sup/re Comando affinché in linea eccezionale, gli voglia concedere anticipatamente il premio della seconda Classe che gli viene

te il premio della seconda Rafferma che gli viene a
scadere col 9 Agosto c.a.

Città della Pieve li II Febbraio 1934-XII-

Il Milite Forestale a cavallo

Nicola Ricci

Ci-dessous. Les éléments de carrière qui permettent d'évaluer le niveau de solde en 1939. Né le 8 Juillet 1902, il se décide pour une carrière militaire le 18 juin 1920, avec l'accord de son père car il est mineur. Corps des douanes.



A Vostro Commissario del suddetto Comune
Certifica
che Ricci Nicola di Leopoldo e fu Tan-
nariello Eleonora nato e domiciliato in
Montesarchio è cittadino italiano
Per uso di arruolamento volontario nel Corpo
della P.^a L.^a S.

della R.^a G.^a di Finanza
 Montesarchio 18 Giugno 1920
 Al R.^o Commissario

[Signature]

Partie 2 : mis en congé le 24 Octobre 1924 pour fin de période, il est bien noté, aura une prime de 1000 lire. Puis réintégré comme élève sergent pilote dans l'école d'aéronautique le 22 avril 1924. Avec un engagement de 2 ans, jusqu'en 1926 à compter du 27 avril 1924.

ARRUOLAMENTO, SERVIZI, PROMOZIONI ED ALTRE VARIAZIONI MATRICOLARI	DATA
G. M. 1920 con regolarità e decorrenza all'equi ordine. P. N. 24 del 14-11-1923	L. 11 Ottobre 1923
Corrisposti gli il Premio di L. 1000 (mille) (Circolare 586 G. M. 1919)	L. 23 Ottobre 1924
Anziché in congedo illimitato per fine di ferma	L. 24 Ottobre 1924
Concessa dichiarazione di aver tenuto buon condotta ed di aver servito con fedeltà e onore	
Cale nel Distretto Militare di Benevento.	
Riammesso in servizio a sua domanda nell'aerocentro Luoli in base al bando di concorso N. 63 del 25-11-1925	
G. M. M. d'aeronautica Dip. 6 del 2-2-1926.	
Ball nell'aerocentro Luoli in qualità di allievo Sergente Pilota con la ferma di anni due a decorrere dal 27-4-1926.	L. 27 Aprile 1926

anni due in decorrere dal 27-4-1926. L. 27 Aprile 1926
 Esonerato dal pilotaggio per inettitudine e
 trasferito alla 30 squadriglia aeroplani
 da Ricognizione / Dig. imminente
 N° 4955¹⁸ del 11-6-1926 L. 14 Giugno 1926
 Ricollocato in congedo illimitato L. 14 Giugno 1926

L'élève pilote :



Ci-dessous : L'école lui transmet, le 22 juillet 1926, deux ans selon son engagement, son carnet de vol Il doit décider s'il veut continuer. Nota : il sera perdu trace de son passage dans cette école.

REGIA AERONAUTICA
30.^a SQUADRIGLIA AEROPLANI DA RICOGNIZIONE
GROTTAGLIE (TARANTO)

N° 2535 di Prot.

Grottaglie 22 Luglio 1926

OGGETTO

Trasmissione libretto dei voli e nulla osta.

Al Sig. Ricci Nicola

MONTESARCHIO

Si trasmette il libretto personale dei voli, e, per l'esito favorevole degli esami sostenuti, si rende noto alla S.V. che con circolare Ministeriale N° 3507, in data 11 Luglio 1926, gli è stato rilasciato nulla osta per il passaggio di apparecchio.

Qualora la S.V. avesse intenzione di proseguire nella carriera di Pilota di Aeroplano, si tenga a disposizione dell'Aerocentro Scuole che curerà la sua chiamata nell'Arma, nel prossimo Ottobre.

d'ordine

Il Comandante la Squadriglia

Luigi Lombardi



Renonce à son grade de sergent : Par une lettre du 6 novembre 1927, il renonce. Il doit se marier et postule un poste dans les Eaux et Forêts. Sa Fille naît à Perugia (Nord Italie) en 1930, son fils à Cita della Pieve (Nord Italie) en 1931. Recommence sa carrière comme Garde Forestier à Cheval, on peut penser avec le grade de Caporal. En 1935 revenu à Montesarchio, suivant une note ministérielle, il demande à être admis à une formation pour le grade de Sous-lieutenant de réserve. On peut donc penser qu'il avait acquis dans les Eaux et Forêts un grade lui permettant de postuler. Ceci pour donner un niveau de sa solde de militaire.

Ci-dessous : Déclaration de revenu de la Veuve Ricci pour permettre à son fils Léopold de lui adresser de l'argent de France. Date de 1973. Elle déclare 64.300 Lires par mois de pension de réversion de son mari décédé. Ce sont 13 mensualités par an. Or si nous revalorisons ce revenu de réversion de 8 % par an, ce qui est énorme, nous arriverions en 1935 à un revenu de base de 3050 lires par mois de réversion...

DICHIARAZIONE

Dichiaro sotto la mia personale responsabilità che sono vedova di Ricci Nicola, vivo sola in Montesarchio in una casa di famiglia al N° 4 di Via S.Spirito, non ho altro reddito all'infuori di una pensione di riversibilità dello Stato per l'importo mensile di L.64.300, pensione che godo quale vedova di Ricci Nicola.== Con certificato di iscrizione n°4101463 del Ministero Agricoltura e Foresta.=

Che la casa in cui abito ha bisogno di continue riparazioni e manutenzione.==

Che sono sofferente ed ho bisogno di continue cure.=

Certifié conforme à l'original écrit en langue italienne et visé par moi, Traducteur juré soussigné, ne varietur, sous le No 6846 PARIS, le 16 mai 1973

MC Sullivan

L DICHIARANTE
Vezinale Benedetta Depani Ricci

Remarques :

La maison de Leopoldo est sur trois plans de chacun 90 mètres carrés. Le rez-de-chaussée est loué : une garderie d'enfants où l'on mettra à la sortie de l'école les deux enfants de Nicolas, une mercerie qui ne changera pas de locataire jusqu'à sa retraite, une famille qui élevait des chèvres et payait en lait chaque matin. Une partie servait de cellier. Le deuxième étage était libre au moins pour moitié et pouvait être loué. Le 1^{er} étage était occupé par le couple Nicolas sa femme et ses deux enfants. Le Grand père Léopold jouissait d'une retraite.

Pour payer 10000 lires empruntées à Brunoro, Nicolas avait cinq ans. Cette somme ne représente que trois fois la 13^{ème} mensualité de sa solde. Et ce sera de même le cas de sa veuve à partir de 1939.

Dans cette Italie des années 30, la sympathie de la population pour Leopoldo et Nicolas, qui jouera souvent en ma faveur (dernier Ricci) permet de penser que s'ils avaient eu besoin de faire effectuer des travaux et de les payer bien plus tard, la main d'œuvre locale n'aurait pas hésité à les

aider.

Pourquoi hypothéquer en février 1935, pour 10000 liras deux fois la surface que l'on hypothèque en garantie de donation pour 30000 liras en avril 1930 ? Cela fait par un homme dont le certificat médical d'avril 1930 dit qu'il est atteint de maladie à caractère parkinsonien, et qui serait décédé en avril 1936 grabataire (aucune preuve) selon la Veuve Ricci ?

Mise en tutelle de la Veuve Ricci :

Allant en 1992, au greffe du cadastre de Bénévent où sont consignées les hypothèques et successions, je retrouve l'Hypothèque Brunoro, mais rien de celle d'Ambrosio.

Je constate que le 2^{ème} étage est bien au nom de Eleonore et Leopold fils de Nicolas, que l'usufruit va pour $\frac{1}{4}$ à la veuve. Je n'ai jamais touché un centime de ma part d'usufruit.

Le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage sont au nom de Eleonore, Eloise Pino en ayant l'usufruit partiel.

Le secrétaire me fera noter que l'on ne sait pas comment la propriété est passée du nom de Leopoldo Ricci, à celui de Eloise Pino.

On déduit que quelqu'un a été payé pour faire ce jeu d'écriture. Cela rend la Veuve Ricci dépendante de sa Mère Eloisa Pino. Puis de sa Fille Eleonore qui ne manquera pas de la menacer d'expulsion.